

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Epoxydharz L

Date d'impression: 17.09.2013

Code du produit: 100133-2012-GHS

Page 1 de 7

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identification de la substance ou du mélange

Epoxydharz L

Identification de la société productrice

Société:	R&G Faserverbundwerkstoffe GmbH	
	Composite Technology	
Rue:	Im Meißel 7 - 13	
Lieu:	D-71111 Waldenbuch	
Boîte postale:	1145	
	D-71107 Waldenbuch	
Téléphone:	+49-7157-530460	Téléfax: +49-7157-530470
e-mail:	info@r-g.de	
Internet:	www.r-g.de	
Service responsable:	Management	
1.4. Numéro d'appel d'urgence:	Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg	
	Tel: +49 (0)761 19240	

2. Identification des dangers

Classification

Indications de danger: Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R:

Irritant pour les yeux et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

GHS: Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique (Mélange)

Epoxydharzformulierung auf Basis von Bisphenol A-Flüssigharz und Bisphenol F-Flüssigharz

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Epoxydharz L

Date d'impression: 17.09.2013

Code du produit: 100133-2012-GHS

Page 2 de 7

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité
		Classification	
		Classification SGH	
500-033-5	25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	50 - 100 %
		Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R36/38-43-51-53	
		Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H319 H315 H317 H411	
	16096-31-4	Hexandioldiglycidylether	10 - 25 %
		Xi - Irritant R36/38-43-52-53	
	55492-52-9	Bisphenol-F-Epoxy resin	10 - 25 %
		Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement R36/38-43-51-53	
		Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H317 H411	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

4. Premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon. En cas d'irritation cutanée.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin.

Indications pour le médecin

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction. Jet d'eau en aspersion.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie et/ou d' explosion, ne pas respirer les fumées. Utiliser une protection respiratoire adéquate

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Pas dans le sol ou laisser s'écouler dans le sol.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Epoxydharz L

Date d'impression: 17.09.2013

Code du produit: 100133-2012-GHS

Page 3 de 7

Les méthodes de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans les récipients d'origine. Prévoir un bassin de rétention, par exemple une fosse sans écoulement.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Bei unzureichender Belüftung Atemschutz

Protection des mains

Nur Chemikalien-Schutzhandschuhe mit einer CE-Kennzeichnung der Kategorie III verwenden. Zur Minimierung der Nässe im Handschuh durch Schweißbildung ist ein Wechseln der Handschuhe während einer Schicht erforderlich. Vor jeder erneuten Verwendung des Handschuhs ist die Dichtheit zu prüfen.

Nitrilkautschuk oder Fluorkautschuk oder Handschuhe aus PVC. Empfohlene Materialstärke $\geq 0,5$ mm

Protection des yeux

Dichtschießende Schutzbrille

Protection de la peau

Arbeitsschutzkleidung

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

L'état physique:

Couleur:

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'ébullition: 200 °C

Point d'éclair: > 150 °C

Pression de vapeur:
(à 20 °C) 0,1 hPa

Densité (à 23 °C): 1,15 g/cm³ ISO 2811

Hydrosolubilité: non miscible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Epoxydharz L

Date d'impression: 17.09.2013

Code du produit: 100133-2012-GHS

Page 4 de 7

Viscosité dynamique: 700 mPa·s
(à 25 °C)

10. Stabilité et réactivité

11. Informations toxicologiques

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

12. Informations écologiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est difficilement biodégradable.

12.6. Autres effets néfastes

Toxique pour Poissons.

Information supplémentaire

Ne laissez pas le produit de pénétrer dans l'eau, les eaux souterraines ou dans les égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination

Code d'élimination des déchets-Produit

080299 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU d'autres produits de revêtement (y compris des matériaux céramiques); déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination de déchet-Résidus

080299 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU d'autres produits de revêtement (y compris des matériaux céramiques); déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN3082
Classe ADR/RID:	9
Code de classement:	M6
Panneau d'avertissement	
N° danger:	90
Étiquettes:	9



Groupe d'emballage ADR/RID:	III
Quantité limitée (LQ):	5 L
Code de restriction concernant les tonn	E

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Epoxydharz L

Date d'impression: 17.09.2013

Code du produit: 100133-2012-GHS

Page 5 de 7

Nom d'expédition

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

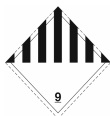
Autres informations utiles (Transport terrestre)

Réglementations particulières: 274 335 601

E1
: 3

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN3082
Code IMDG: 9
Marine polluant: yes
Étiquettes: 9



Groupe d'emballage IMDG: III
EmS: F-A, S-F
Quantité limitée (LQ): 5 L

Nom d'expédition

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy resin MW <700, bisphenol F epoxy resin)

Autres informations utiles (Transport maritime)

Réglementations particulières: 274, 909, 944
E1

Transport aérien (ICAO)

N° ONU/ID: UN3082
ICAO/IATA-DGR: 9
Étiquettes: 9



Groupe d'emballage ICAO: III
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 450 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 964
IATA-Quantité maximale (cargo): 450 L

Nom d'expédition

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Epoxy resin MW <700, bisphenol F epoxy resin)

Autres informations utiles (Transport aérien)

E1
: Y914
Réglementations particulières: A97 A158
: Y964

15. Informations relatives à la réglementation

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Epoxydharz L

Date d'impression: 17.09.2013

Code du produit: 100133-2012-GHS

Page 6 de 7

Étiquetage

Symboles de danger:

Xi - Irritant; N - Dangereux pour l'environnement



Xi - Irritant



N - Dangereux pour l'environnement

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

Bisphenol-F-Epoxy resin

Hexandioldiglycidylether

Phrases R

- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S

- 24 Éviter le contact avec la peau.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec Eau. .
57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
37/39 Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux

Contient des composés époxydiques. Voir les informations fournies par le fabricant.

Étiquetage SGH

Mention d'avertissement:

Attention

Pictogrammes:

point d'exclamation; environnement



Mentions de danger

- H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Epoxydharz L

Date d'impression: 17.09.2013

Code du produit: 100133-2012-GHS

Page 7 de 7

- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Étiquetage exceptionnel pour mélanges spéciaux

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
51 Toxique pour les organismes aquatiques.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
52 Nocif pour les organismes aquatiques.
53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

- H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)